

Une nouvelle étape sur la « route des parkings » ?

Pour la Plateforme Marolles, l'abandon du parking sous la place du Jeu de Balle est évidemment un soulagement. Mais en prenant cette décision, la Ville entérine en même temps de mauvaises « solutions alternatives », prises à la hussarde et sans concertation avec les principaux concernés...

Jeudi 26 février en matinée, le Collège de la Ville de Bruxelles abandonnait, sous la pression populaire, son projet de parking sous la place du Jeu de Balle. À 13h30, le Bourgmestre Yvan Mayeur annonçait la nouvelle à la presse. Le Collège venait d'entériner une « *solution alternative* » : le déplacement du parking des échoppiers du Vieux Marché sur le boulevard de Waterloo, l'interdiction du stationnement des véhicules de plus de 2 tonnes dans le quartier, et l'étude d'une option de parking « *du côté de l'église de la Chapelle* ». Lors de sa conférence de presse, le Bourgmestre ne donnait pas plus de précision sur cette dernière option, laissant toutefois entendre qu'elle ne nécessiterait pas de creuser un parking souterrain. C'était sans compter sur son Échevine de la Mobilité, Els Ampe, qui, à peine quelques heures plus tard, le contredisait publiquement en déclarant que le Plan de Mobilité du Pentagone comprendrait bien 4 nouveaux parkings souterrains : place Rouppe, Nouveau Marché-aux-Grains, Yser, et un nouvel emplacement pour remplacer le projet avorté sous le Jeu de Balle.

Une semaine plus tard, le Collège donnait gain de cause à Els Ampe en annonçant l'agrandissement souterrain d'un parking existant sous la dalle de la cité de logement social des Brigittines, près de l'église de la Chapelle. Une décision prise à la va-vite, à nouveau sans aucune étude préalable et bénéficiant à peine d'un accord de principe arraché en quatrième vitesse au Foyer Bruxellois, propriétaire des lieux. Procédant entre précipitation et contradiction, le Collège affichait ainsi les divisions qui existent en son sein sur les questions de mobilité et témoignait de sa grande capacité à improviser des décisions qui auront pourtant un impact concret sur la vie des habitants. Et une fois de plus, sans demander leur avis.

L'absurdité d'un nouveau parking sous les Brigittines

Le nouveau scénario imaginé par la Ville consiste donc à agrandir en sous-sol un parking existant situé entre les rues des Brigittines et des Visitandines, sous une cité de logement social. Un choix surprenant à plus d'un titre :

- Ce parking de 60 places, réservé aux riverains, est situé sous un immeuble appartenant au Foyer bruxellois. La Ville a l'intention de le faire agrandir par une société privée qui disposera d'une concession de 35 ans pour le gérer. Un Partenariat Public-Privé qui s'annonce pour le moins singulier...
- Les habitants de ces 151 appartements sociaux ont appris la nouvelle par la presse. Ils n'ont jamais été consultés sur ce projet.
- L'immeuble est inclus dans le périmètre du Contrat de Quartier Durable « Jonction », en cours depuis un an. Ce Contrat a notamment pour ambition « *d'améliorer le cadre de vie en réaménageant la dalle et le rez-de-chaussée* »... dalle qu'il s'agirait à présent d'agrandir pour en faire un parking commercial. Bien que l'Échevine Els Ampe n'hésite pas à parler de « *parking durable* » (sic), comment imaginer que le trafic et la pollution que les habitants risquent de subir, sans parler des incidences d'un chantier lourd, puissent contribuer à améliorer leur cadre de vie ?!
- En ne s'étant pas davantage concertée avec les équipes du Contrat de Quartier Durable « Jonction », la Ville vient de discréditer « le processus participatif »

sur lequel ces contrats reposent. Elle vient aussi d'en hypothéquer plusieurs projets qui deviendront plus difficiles voire impossibles à réaliser, dont « le projet phare » à l'étude depuis des mois et qui consiste à réaménager l'espace public sur la dalle.

- Ce Contrat de Quartier Durable est financé à 50% par la Région de Bruxelles-Capitale, dont le plan de mobilité « Iris II » vise à réduire l'utilisation de la voiture individuelle de 20% à l'horizon 2018. La Région va-t-elle avaler cette couleuvre ?
- Enfin, ce nouveau parking serait localisé à 300 mètres à peine de la place Rouppe, où la Ville projette de creuser un nouveau parking d'environ 400 places. Et à 600 mètres du parking Sablon-Poelaert, dont elle a récemment décidé de doubler la capacité (passant ainsi de 500 à 1000 places). Une bien curieuse manière de mener une politique qui entend réduire la pression automobile !

Une « solution » lourde qui ne répond à aucun besoin avéré

Tout comme de nombreux autres comités d'habitants et associations, la Plateforme Marolles insiste sur ce point depuis décembre : le besoin de créer de nouveaux parkings souterrains dans le Pentagone n'est pas avéré, a fortiori pour un Collège qui souhaite diminuer le trafic automobile et piétonniser le centre-ville... La Ville de Bruxelles n'a jamais produit aucune étude démontrant la nécessité de créer de nouvelles places de parking. Au contraire, tous les chiffres officiels et éléments factuels publics indiquent qu'elles sont en surnombre dans le Pentagone et qu'il convient plutôt de mieux les gérer. C'est donc avec une vive satisfaction que nous avons pris connaissance de l'avis de la très officielle Commission Régionale de Mobilité à propos du Plan de Mobilité du Pentagone, laquelle conforte ce point de vue :

« (...) La Commission demande plus d'informations pour étayer la nécessité de construire de nouveaux parkings. Par exemple, quel est le taux d'occupation des parkings existants, ou comment a été évalué le besoin en parkings dans les quartiers retenus (inventaire) ? Une telle option est-elle compatible avec les objectifs de réduction du trafic automobile ?

La Commission demande d'étudier l'impact des nouveaux parkings sur la circulation dans le Centre, notamment pour s'assurer qu'ils participent à la diminution de la pression du trafic automobile prévue par Iris II. La Commission rappelle que pour diminuer le nombre de voitures dans l'espace public, il faut que le stationnement en espace public soit plus cher que celui en parking hors-voirie, étant entendu qu'un nombre suffisant de places doit être offert au public et à un prix raisonnable. La Commission plaide pour une meilleure utilisation des parkings existants, notamment de bureaux qui pourraient bénéficier aux visiteurs et aux habitants en dehors des heures de travail. (...) »

La question du stationnement des échoppiers du Vieux Marché

La question du stationnement des camions et camionnettes des échoppiers du Vieux Marché, dont le déplacement vient d'être annoncé par Yvan Mayeur, est une autre illustration du manque de concertation entre la Ville et les différents acteurs du quartier. Ces véhicules disposent déjà d'un emplacement de stationnement sur la Petite Ceinture, à proximité immédiate du Vieux Marché. Ce site convient très bien aux échoppiers et leur stationnement y cause peu de nuisances. Avec un aménagement minimal permettant qu'une partie de ce site ne soit pas accessible à d'autres véhicules, la situation serait encore meilleure. Le nouvel emplacement sur le boulevard de Waterloo est situé quelques centaines de mètres plus loin et n'est pas aménagé pour le stationnement de ce type de véhicules. Il ne causera pas moins de nuisances et nécessitera au contraire de plus

longs trajets. Alors pourquoi planifier ce déménagement ? Les marchands se le demandent, d'autant plus qu'ils n'ont été consultés ni sur la situation actuelle ni sur la situation envisagée par la Ville. Une chose est sûre : contrairement à ce que la Ville prétend, ce déménagement n'est en rien une « alternative » au parking Jeu de Balle : celui-ci n'était pas conçu pour les échoppiers à qui il ne convenait pas plus financièrement (stationnement trop cher) que techniquement (la hauteur des trémies d'accès était de 2 mètres, celle des camions fait plus de 3 mètres).

Le besoin d'une concertation publique !

Face à l'ampleur de la mobilisation contre le projet d'un parking sous le Jeu de Balle, la Ville a tenté de le dissocier des autres projets de parkings prévus dans le cadre de son Plan de Mobilité. Contre toute évidence, Yvan Mayeur déclare que feu-le parking du Jeu de Balle, et à présent celui des Brigittines, ne fait pas partie du Plan de Mobilité du Pentagone mais vise à résoudre les problèmes de stationnement dans les Marolles. Cette version est contredite par les déclarations faites par Els Ampe depuis novembre, mais aussi par tous les documents officiels, en ce compris le cahier des charges du nouveau parking adopté par le Conseil communal le 9 mars, qui présentent clairement ce projet comme faisant partie du nouveau Plan de Mobilité du Pentagone. Le cahier des charges précise d'ailleurs que « *Le parking enterré se trouve sur la future "route des parkings" qui jalonnnera l'ensemble des parkings en ouvrage du centre* », confirmant s'il en était besoin qu'il s'adressera à la clientèle des automobilistes empruntant le mini-ring censé débouler à quelques mètres de là, et non aux habitants et commerçants des Marolles.

Mais soit, prenons M. Mayeur au mot... S'il s'agit réellement de répondre aux « *besoins du quartier* » et de « *rencontrer les intérêts des habitants* », il convient alors d'organiser une véritable concertation publique avant d'entériner des « *solutions* » et même des « *solutions alternatives* ».

Il ne suffit pas, comme l'a fait le Bourgmestre au Conseil communal du 9 mars, de brandir une lettre de doléances émanant de... deux commerces proches de la Chapelle et favorables à un parking souterrain. Ni de prétendre avoir consulté les habitants des Brigittines, en une demi journée, après que la décision ait été prise, et qui plus est par l'intermédiaire d'une association présidée par une proche de M. Mayeur... Personne ne peut avoir confiance en ce type de « concertation ».

La Plateforme Marolles répète la proposition qu'elle a déjà faite à la Ville de Bruxelles, notamment dans la lettre accompagnant la pétition contre un parking sous la place du Jeu de Balle remise le 18 décembre 2014 à M. Mayeur et ses Échevines Els Ampe et Marion Lemesre : « *Certes, les Marolles connaissent des problèmes de mobilité et de stationnement, comme la plupart des quartiers de Bruxelles. Si la volonté de la Ville de Bruxelles est de les résoudre, une multitude d'autres solutions sont à envisager. L'abandon du projet de parking pourrait être le préalable à une véritable concertation avec tous les acteurs du quartier, afin de se mettre d'accord sur la nature de ces problèmes et d'explorer les différentes possibilités de les résoudre.* »

Aux Brigittines comme au Jeu de Balle, la Plateforme Marolles estime que les enjeux sont suffisamment importants pour que la Ville réunisse et fasse débattre ensemble habitants, commerçants, marchands, associations du quartier et pouvoirs publics. C'est selon nous la meilleure manière d'objectiver ces « besoins », ces « problèmes » et de trouver les solutions les plus adéquates.

Plateforme Marolles

La Plateforme Marolles, c'est quoi ?

L'abandon du projet de parking est la victoire d'une mobilisation citoyenne qui a été rapide, forte, déterminée, multiple et hétérogène. De l'annonce du projet de parking jusqu'à son abandon par la Ville de Bruxelles, la Plateforme Marolles a réuni de nombreux acteurs du quartier, avec le soutien d'habitants de tout Bruxelles et d'ailleurs.

Constituée dans l'urgence le 24 novembre 2014, une semaine avant le Conseil communal qui allait entériner le projet de construire un parking sous la place du Jeu de Balle, la Plateforme Marolles fédère des habitants, marchands, commerçants et associations des Marolles, amoureux et clients du Vieux Marché, résolus à défendre le caractère populaire et la diversité sociale du quartier, son marché aux puces et l'économie qui y est liée, contre tout projet qui leur porterait atteinte.

www.plateforme-marolles.be